

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00129 Numéro SIREN : 350 419 032 Nom ou dénomination : CANTIE PROCESS INDUSTRIELS
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2018 sous le numéro de dépôt 3841

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platière 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

CANTIE PROCESS INDUSTRIELS
la Plane Basse
81660 Bout-du-Pont-de-l'Arn

V/REF :
N/REF : 89 B 129 / 2018-B-3841

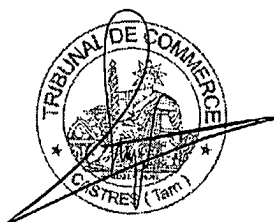
Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 24/10/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/03/2018.

Concernant la société

CANTIE PROCESS INDUSTRIELS
Société par actions simplifiée
la Plane Basse
81660 Bout-du-Pont-de-l'Arn

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-3841 le 24/10/2018
R.C.S. CASTRES 350 419 032 (89 B 129)

Fait à CASTRES le 24/10/2018,
Le Greffier



3861

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

LA PLANE BASSE
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

APE : 4322B
Siret : 35041903200049



A2D EXPERTISE & CONSEIL

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de Toulouse Midi Pyrénées

81200 MAZAMET

Tél. 05.63.61.13.38

Fax. 05.63.61.88.65

a2d.expertise@fr.oleane.com

NC

17/03/2018

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexes



NC

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 735			45 735
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 199	1 058		21 257
Immobilisations incorporelles	65 934	1 058		66 992
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	628 041	1 170		629 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	277 988	8 481		286 469
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 109	5 446		61 554
- Matériel de transport	150 709	94 261	36 991	207 980
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 503	12 939		101 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 201 351	122 296	36 991	1 286 656
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 140		3 000	140
Immobilisations financières	3 140		3 000	140
ACTIF IMMOBILISE	1 270 425	123 354	39 991	1 353 788

ne

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 058	122 296		123 354
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 058	122 296		123 354
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		36 991	3 000	39 991
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		36 991	3 000	39 991

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 734
Total	45 735

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive européenne unique n°2013/34/UE du 26 Juin 2013- règlement ANC 2015-06.

Le fonds de commerce de la société n'ayant pas une durée d'utilisation limitée selon les critères définis à l'article 214-1 du PCG, la société a réalisé un test de dépréciation au titre de l'exercice 2017/2018 ne conduisant pas à constater de dépréciation.

NC

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 275	4 647		12 921
Immobilisations incorporelles	8 275	4 647		12 921
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	240 350	62 893		303 244
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	255 891	11 426		267 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 923	2 495		45 418
- Matériel de transport	97 436	20 364	33 310	84 490
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 985	5 781		81 766
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	712 586	102 958	33 310	782 234
ACTIF IMMOBILISE	720 861	107 605	33 310	795 156

ne

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 797 599 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	140		140
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	714 364	714 364	
Autres	74 682	74 682	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 414	8 414	
Total	797 599	797 459	140
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTE	270
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 382
Total	1 652

NC

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 Euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 25,00 Euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 686 723 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 500	1 500		
- à plus de 1 an à l'origine	152 337	92 554	59 784	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 681	982 681		
Dettes fiscales et sociales	514 894	514 894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	855	855		
Produits constatés d'avance	34 455	34 455		
Total	1 686 723	1 626 939	59 784	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	91 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 134			
(**) Dont envers les associés	855			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 855 Euros.

NC

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	34 950
IC A PAYER	1 500
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	136 739
AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	44 822
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	7 748
Total	225 759

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 414		
Total	8 414		

de 29/03/2018
 bilan certifié
 conforme



NC

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 3 917 531 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 381 459 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

NC

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 36 409 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

NC

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise LA PLANE BASSE 81660 BOUT DU PONT DE L'ARN		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 5 0 4 1 9 0 3 2 0 0 0 4 9		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/03/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 921	8 335
		Fonds commercial (1)	AH	AI		45 734
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	303 243	325 967
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	267 317	19 151
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	211 673	159 302
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		140
TOTAL (II)		BJ	BK	795 155	558 631	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	121 157	121 157
		En cours de production de biens	BN	BO	667 240	667 240
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		714 363
		Autres créances (3)	BZ	CA		74 681
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG		1 773 042	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		8 414	
	TOTAL (III)	CJ	CK		3 358 898	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	795 155	3 917 530	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

NC

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant ☐
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 500)	DA	37 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	45 734	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 760 684	
	Report à nouveau	DH	1 679	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	381 459	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 230 807	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	153 837	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	855	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	982 681	
	Dettes fiscales et sociales	DY	514 894	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	34 455	
TOTAL (IV)	EC	1 686 723		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 917 530		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 626 939		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 500		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

nc

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS					Néant ☐ *			
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	6 842 120	FE		FF	6 842 120	
		FG	60 424	FH		FI	60 424	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 902 545	FK		FL	6 902 545	
	Production stockée*					FM	204 421	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 029	
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 111 010	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 369 708	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	46 500	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 565 953	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 905	
	Salaires et traitements*					FY	852 218	
	Charges sociales (10)					FZ	522 136	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	107 604
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 504 030	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	606 979		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 024	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 803	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	190	
Total des produits financiers (V)					GP	13 019		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	241	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	3 246	
Total des charges financières (VI)					GU	3 488		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	9 531		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	616 510		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (Article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant ☐				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	21 583			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	21 583			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 680			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 680			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	17 902			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	98 034			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	154 919			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 145 613			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 764 153			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	381 459			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	16 500		
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 029		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Produits des cessions d'éléments d'actif				21 583				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
			Charges antérieures	Produits antérieurs				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

NC

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	140	UV		UW	140				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	714 363		714 363						
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (voir annexe 10)) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	72 099		72 099					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	1 499		1 499						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 082		1 082						
	Charges constatées d'avance	VS	8 414		8 414						
	TOTAUX			VT	797 599	VU	797 459	VV	140		
	RENVOIS	(1)	Montant des	VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 500		1 500						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	152 337		92 553		59 783				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	982 681		982 681						
Personnel et comptes rattachés		8C	195 311		195 311						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	145 503		145 503						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	47 221		47 221						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	119 109		119 109						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 748		7 748						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	855		855						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L	34 455		34 455						
TOTAUX			VY	1 686 723	VZ	1 626 939		59 783			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	91 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	855			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 133	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Cagid Group

NC

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	1 679	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	179 001		- Autres réserves	ZD	179 001				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F	180 680		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG	1 679			
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	180 680			
					TOTAL II						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	63 902		VQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	1 710 871		
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	104 637		XQ	211 858		
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU	175 369		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	42 912		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	806		ST	424 942		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	2 565 953		
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	27 324		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	12 581		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	39 905		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	1 389 090		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	723 346		
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *							0B	856 471		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

NC

CANTIE PROCESS INDUSTRIEL
SAS au capital de 37 500 €
Siège social : ZI PLANE BASSE
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/03/2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL relatifs à l'exercice clos le 31/03/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Avril 2017 la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes comptables et présentation d'ensemble des comptes :

Nous avons analysé les principes auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes dans ses aspects significatifs est conforme à la réglementation en vigueur.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs; définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur; car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LABRUGUIERE, le 04 Septembre 2018

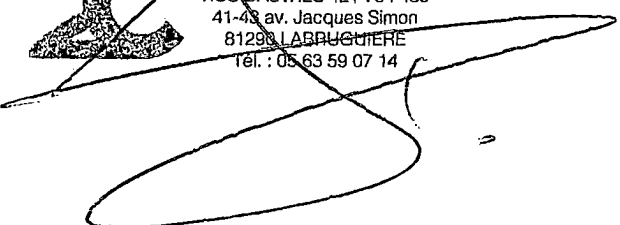
Commissaire aux comptes

2C AUDIT,

Julien MAZA



2C AUDIT
SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
tél. : 05 63 59 07 14



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	21 257,00	12 921,46	8 335,54	11 924,08
Fonds commercial	45 734,71		45 734,71	45 734,71
Immobilisations corporelles				
Constructions	629 210,98	303 243,69	325 967,29	387 690,77
Installations techniques, matériel et outillage	286 468,84	267 317,06	19 151,78	22 096,88
Autres immobilisations corporelles	370 976,14	211 673,59	159 302,55	78 976,98
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	140,00		140,00	3 140,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 353 787,67	795 155,80	558 631,87	549 563,42
Stocks				
Matières premières et autres approv.	121 157,00		121 157,00	167 657,32
En cours de production de biens	667 240,00		667 240,00	462 819,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	714 363,57		714 363,57	374 632,24
Fournisseurs débiteurs	270,29		270,29	14 850,44
Etat, impôts sur les bénéfices				19 938,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	72 099,46		72 099,46	21 177,34
Autres créances	2 311,97		2 311,97	1 580,24
Divers				
Valeurs mobilières de placement				31 103,80
Disponibilités	1 773 042,48		1 773 042,48	1 221 138,82
Charges constatées d'avance	8 414,02		8 414,02	8 984,06
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 358 898,79		3 358 898,79	2 323 881,06
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 712 686,46	795 155,80	3 917 530,66	2 873 444,48

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Bilan

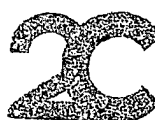
	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	37 500,00	37 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	45 734,71	45 734,71
Réserve légale	3 750,00	3 750,00
Autres réserves	1 780 684,29	1 581 682,68
Report à nouveau	1 679,13	1 679,13
Résultat de l'exercice	381 459,48	179 001,61
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 230 807,61	1 849 348,13
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	152 337,25	86 470,84
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 500,20	238,12
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	153 837,45	86 708,96
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	855,24	845,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 681,07	498 675,62
<i>Personnel</i>	195 311,90	182 018,53
<i>Organismes sociaux</i>	145 503,59	119 891,50
<i>Etat, impôts sur les bénéfices</i>	47 221,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	119 109,80	64 911,35
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 748,00	4 311,00
Dettes fiscales et sociales	514 894,29	371 132,38
Produits constatés d'avance	34 455,00	66 734,15
TOTAL DETTES	1 686 723,05	1 024 096,35
TOTAL PASSIF	3 917 530,66	2 873 444,48

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	6 902 545,36	5 393 678,84
Production stockée	204 421,00	343 049,86
Subventions d'exploitation	3 000,00	
Autres produits	1 044,40	60,66
Total	7 111 010,76	5 736 789,36
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	2 369 708,25	2 231 018,45
Variation de stock (m.p.)	46 500,32	28 860,86
Autres achats & charges externes	2 565 953,98	1 738 953,25
Total	4 982 162,55	3 996 832,56
MARGE SUR M/SES & MAT	2 128 848,21	1 739 956,80
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	39 905,16	39 374,17
Salaires et Traitements	852 218,26	796 554,90
Charges sociales	522 136,93	476 266,44
Amortissements et provisions	107 804,83	103 575,48
Autres charges	3,17	3,03
Total	1 521 868,35	1 415 774,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	606 979,86	324 182,78
Produits financiers	13 019,35	12 958,38
Charges financières	3 488,31	5 099,78
Résultat financier	9 531,04	7 858,60
RÉSULTAT COURANT	616 510,90	332 041,38
Produits exceptionnels	21 583,33	
Charges exceptionnelles	3 680,82	4 548,00
Résultat exceptionnel	17 902,51	-4 548,00
Participation des salariés	98 034,93	89 518,77
Impôts sur les bénéfices	154 919,00	58 973,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	381 459,48	179 001,61

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 3 917 531 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 381 459 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

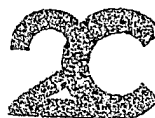
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 36 409 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 735			45 735
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 199	1 058		21 257
Immobilisations incorporelles	65 934	1 058		66 992
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	628 041	1 170		629 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	277 988	8 481		286 469
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 109	5 446		61 554
- Matériel de transport	150 709	94 261	36 991	207 980
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 503	12 939		101 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 201 351	122 296	36 991	1 286 656
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 140		3 000	140
Immobilisations financières	3 140		3 000	140
ACTIF IMMOBILISE	1 270 425	123 354	39 991	1 353 788

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 058	122 296		123 354
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 058	122 296		123 354
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		36 991	3 000	39 991
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		36 991	3 000	39 991

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 734
Total	45 735

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive européenne unique n°2013/34/UE du 26 Juin 2013- règlement ANC 2015-06.

Le fonds de commerce de la société n'ayant pas une durée d'utilisation limitée selon les critères définis à l'article 214-1 du PCG, la société a réalisé un test de dépréciation au titre de l'exercice 2017/2018 ne conduisant pas à constater de dépréciation.



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 275	4 647		12 921
Immobilisations incorporelles	8 275	4 647		12 921
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	240 350	62 893		303 244
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	255 891	11 426		267 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 923	2 495		45 418
- Matériel de transport	97 436	20 364	33 310	84 490
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	75 985	5 781		81 766
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	712 586	102 958	33 310	782 234
ACTIF IMMOBILISE	720 861	107 605	33 310	795 156

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €
 RCS CASTRES 421 784 489
 41-43 av. Jacques Simon
 81290 LABRUGUIERE
 Tél. : 05 63 59 07 14

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 797 599 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	140		140
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	714 364	714 364	
Autres	74 682	74 682	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 414	8 414	
Total	797 599	797 459	140

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
RABAIS REMISES RISTOURNE A OBTE	270
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 382
Total	1 652



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 Euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 25,00 Euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 686 723 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 500	1 500		
- à plus de 1 an à l'origine	152 337	92 554	59 784	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 681	982 681		
Dettes fiscales et sociales	514 894	514 894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	855	855		
Produits constatés d'avance	34 455	34 455		
Total	1 686 723	1 626 939	59 784	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 91 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 25 134

(**) Dont envers les associés 855

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 855 Euros.



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	34 950
IC A PAYER	1 500
PERS. AUTR. CHARGES A PAYER	136 739
AUTR. CHARG. SOCIALES A PAYER	44 822
AUTR. CHARG. FISCALES A PAYER	7 748
Total	225 759

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 414		
Total	8 414		

**2C AUDIT**

SARL au capital de 7 622,45 €
 RCS CASTRES 421 784 489
 41-43 av. Jacques Simon
 81290 LABRUGUIERE
 Tél. : 05 63 59 07 14

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 486
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			63 903		63 903
Cumul exercices antérieurs			32 282		32 282
Dotations de l'exercice			15 976		15 976
Amortissements			48 258		48 258
Cumul exercices antérieurs			47 507		47 507
Exercice			16 500		16 500
Redevances payées			64 007		64 007
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			16 500		16 500

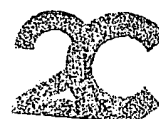
Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les indemnités de fin de carrière du personnel sont intégralement couvertes par un contrat d'assurance à hauteur de 420 969,51€ au 31/12/2017.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche,



2C AUDIT

SARL au capital de 7 622 45 €
RCS CASTRES 421 784 488
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

CANTIE PROCESS INDUSTRIEL

ZI PLANE BASSE

81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
conventions réglementées**

Exercice clos au 31/03/2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/03/2018)

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisé des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Rémunération du Président de la SAS :

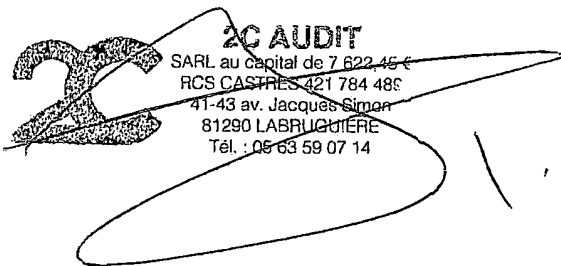
- Personne concernée : Nicolas CANTIE
- Co-contractant : SAS CANTIE PROCESS

- Objet de la convention : Rémunération perçue par M Nicolas CANTIE, agissant en qualité de Président de la SAS CANTIE PROCESS.
- Montant de la convention : Au titre de l'exercice clos le 31/03/2018, le Président de la SAS a perçue une rémunération brute de 117 310€.

Fait à LABRUGUIERE, le 04/09/2018

Commissaire aux comptes
2C AUDIT

Julien MAZA
Associé



2C AUDIT
SARL au capital de 7 622,45 €
RCS CASTRES 421 784 489
41-43 av. Jacques Simon
81290 LABRUGUIERE
Tél. : 05 63 59 07 14

CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 37 500.00 €

Siège social : LA PLANE BASSE

81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

350 419 032 RCS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018, s'élevant à 381 459.48 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 381 459.48 €
- Une somme de 381 459.48 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes, au titre des exercices précédents :

AGO / AGE	DIVIDENDE BRUT
30/09/15	160.000 €

